FICHE DE SERVICE : LE HOLD-UP !

DOSSIER DE PRESSE

FO Enseignement Agricole

l'élan commun

la cgt AGRI · SNETAP FSU · SNUitam · Solidaires Sud Territoires

unies & engagées — pour le service public et ses agent·e·s pour la transformation sociale et environnementale

seA UNSA — Syndicat de l'Enseignement Agricole

Les enseignant·es de l'Enseignement Agricole Public sont ulcéré·es face à une décision inique du ministère de l’Agriculture, les obligeant à travailler gratuitement pour financer une semaine de face à face supplémentaire, le "stage collectif”, destiné à préparer les jeunes à leur stage en milieu professionnel. Le principe de cette mesure s'inspire de la célèbre "journée de solidarité pour nos anciens" de 2003, obligeant à travailler plus sans être rémunéré, le tout dans l'optique d'éviter d'alourdir les impôts des plus privilégié·es.

Une nouvelle forme d’esclavagisme est en marche

En effet, l'administration, soutenue voire encouragée par le silence du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, a imposé une nouvelle règle de décompte du temps de travail, forçant les enseignant·es à **"travailler autant pour gagner moins"" ou ""travailler plus pour simplement gagner autant""**. Cette décision, prise sans la moindre concertation, témoigne d’un mépris sans précédent. Cette nouvelle méthode de calcul du temps de service, impliquant l'annualisation d'une partie des heures de face à face, sera mise en place dès la rentrée 2024 pour tous. D’ores et déjà, ce dispositif est testé dans plusieurs régions, de façon inégale et partielle.

Par ce mécanisme, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER), confortée par la CFDT, a ainsi opté pour une ponction sur les enseignant·es, déjà parmi les moins bien rémunéré·es de l'OCDE pour financer de nouvelles heures de cours. Non seulement on demande à l'enseignant·e de creuser sa propre tombe, mais désormais, il ou elle doit le faire avec sa propre pelle.

Cette décision cynique expose l'hypocrisie du ministère de l’Agriculture (et du gouvernement ?), qui, d’un côté, “distribue” des primes sous forme de “briquettes” pour limiter la chute du pouvoir d’achat et “en même temps” impose aux enseignant·es de financer les actions éducatives mises en place. Les enseignant·es se retrouvent ainsi à travailler plus sans compensation financière adéquate. Certain·es enseignant·es peuvent perdre de 50 à 200 euros par mois. Cela génère une profonde indignation.

La colère des enseignant·es monte. Malgré plusieurs échanges bilatéraux; l'inflexibilité des services du Ministère persiste ! C’est une atteinte au statut des enseignant·es, garant de leur indépendance, mais également à la pérennité du service public d’éducation dans son ensemble. Alors que l’enseignement a vocation à permettre aux jeunes qui lui sont confiés de devenir des citoyen·nes émancipé·es, et l’actualité récente vient de nous le rappeler, cet entêtement politique à gagner sur le dos des enseignant·es est incompréhensible !Les enseignant·es refusent de payer le prix de l'indifférence gouvernementale envers leur dévouement quotidien à l'éducation.

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public, représentée par l’ÉLAN COMMUN / FO-EA /SEA-UNSA, dénonce cette stratégie sournoise et exige la correction immédiate des fiches de service dans les établissements où cette démarche abjecte a été mise en œuvre, afin de préserver l'égalité de traitement pour l'ensemble des enseignant·es

Malgré la tempête d'injustice qui sévit, les enseignant·es restent solidaires, convaincu·es que l'éducation mérite bien plus que cette tentative de la dégrader. Leur engagement demeure inébranlable, et l'avenir de l'enseignement agricole en France ne sera pas obscurci par des décisions aussi déplorables. La résistance s'organise, avec l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public déterminée à défendre les droits des enseignant·es

La situation conflictuelle actuelle souligne l'urgence d'une rencontre avec le Ministre. Cette journée de grève du 14 novembre 2023 doit la permettre

Au-delà des nuages, l'éclat de l'éducation persiste, porté par celles et ceux qui la chérissent et qui refusent de voir son avenir assombri par des politiques injustes et méprisantes.

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Année 2023-2024

Valable à compter du 01/09/2023

SERVICE PERSONNEL ENSEIGNANT

Région

Affectation opérationnelle

Poste

Nom de jeune fille

Corps PCEA

Date de naissance

Numéro EPICEA

Diplôme le plus élevé	[illegible]alité	Inspection

[illegible]VITE D'ENSEIGNEMENT

LEGTA Laval

Ensemble (nb élèves)	[illegible]	Eff.	Discipline [illegible]rvice
1 STAV TPA-TA (32)	Bac T[illegible]	26	Physique-Chim[illegible]
	Bac Techn[illegible]	6	
Seconde 2 (32)	Cycle détermin[illegible]		
Term Bac S (24)	Bac S 2/2/Série [illegible]		[illegible]n
Term STAV TPA (24)	Bac Techno 2/2/ST[illegible]		4,35

18,99

Non

Statut enseignant méprisé

Pluridisciplinarité bafouée

Fiche de service tripatouillée

LE TROUPEAU SE REBIFFE
GRÈVE - MANIFESTATION DEVANT LA DGER
14 NOVEMBRE 2023

FO Enseignement Agricole

l'élan commun

la cgt AGRI — SNETAP FSU — SNUitam — Solidaires Sud Ruralités

unies&engagées pour le service public et ses agent·e·s pour la transformation sociale et environnementale

seA UNSA Syndicat de l'Enseignement Agricole